



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, le 20 janvier 2026

Il vous reste moins d'une semaine pour vous recenser !

Le recensement des habitants de Mamoudzou a été prolongé jusqu'au samedi 24 janvier 2025. Il vous reste moins d'une semaine pour vous recenser.

Il est essentiel que l'ensemble de la population soit recensé afin que le résultat soit le plus précis possible. Cela aura un impact direct sur les dotations octroyées à la Ville et sur la capacité à déployer des politiques publiques sur le territoire communal : infrastructures scolaires, sportives, culturelles, voiries, etc.

Comment se faire recenser ?

- Auprès d'un agent recenseur lors de sa visite à votre domicile ;
- En ligne à l'aide de votre code d'accès et de votre mot de passe figurant sur la notice internet reçue par courrier ou remise par un agent recenseur ;
- **Directement auprès de la cellule de recensement dédiée ouverte à l'Hôtel de Ville de 8h à 17h jusqu'au 24 janvier inclus.**

Pour toute aide ou information complémentaire, les administrés sont invités à contacter le 06 39 99 45 12.